

# Tracer les contours d'une société nouvelle...

A l'issue de plusieurs semaines de confinement, le président de la province Nord Paul Néaoutyine s'exprime sur la crise sanitaire, sa gestion et ses conséquences. « *La crise invite à reconsidérer la souveraineté de chaque nation, et cela vaut aussi pour nous* » explique-t-il.



taire, je me suis fixé comme ligne de conduite, en tant que Président de la province Nord, de privilégier la cohésion et l'unité entre institutions face à la menace commune : celle du Covid-19. Notre province a été en contact étroit avec la cellule de crise du Gouvernement et si l'épidémie a été circonscrite, nous le devons à toutes les institutions impliquées, aux personnels soignants, à l'ensemble des travailleurs mobilisés, aux bénévoles, à la discipline et à la responsabilité de tous nos concitoyens. Ce bilan positif nous appartient, à tous, et démontre que nous sommes en capacité de gérer notre propre pays.

*Le Pays : Des « couacs » se sont néanmoins produits : sur la nécessité d'un arrêt immédiat du trafic passager à la Tontouta, sur la rentrée scolaire, sur la relève des militaires...*

**PN :** Dès l'annonce du dispositif sanitaire national par le Président Macron et ensuite l'annonce locale d'un premier

cas de contamination au Covid-19 qualifié « d'autochtone », j'ai approuvé la décision du gouvernement collégial calédonien d'appliquer au pays le principe d'une fermeture immédiate des frontières aériennes et maritimes aux étrangers,

et de n'autoriser l'accès à la Nouvelle-Calédonie qu'aux résidents disposant d'un billet aller-retour, ainsi qu'aux personnes répondant aux différentes catégories dites prioritaires.

Par la suite, j'ai dû réagir au constat du nombre croissant des rapatriés

**J'ai dû réagir au constat du nombre croissant de rapatriés et au strict respect des protocoles sanitaires**

pour interpellier les autorités compétentes sur le strict respect des protocoles sanitaires de la Nouvelle-Calédonie et de l'État aussi bien pour nos résidents calédoniens, que pour les personnels d'astreintes et les agents de l'État dont les militaires...

Et lorsque j'ai assumé une reprise scolaire différée au 4 mai en province Nord, je l'ai décidé en concertation avec les municipalités sur la base de nos compétences respectives pour les établissements d'enseignement du 1er degré, afin de nous permettre de respecter les nouvelles règles sanitaires assouplies, mais aussi pour répondre aux attentes des partenaires de l'école.

*Le Pays : A propos du Sénat coutumier, dans un communiqué, la Présidente de la province Sud a déclaré : « Chacun doit rester à sa place. Si les autorités de la province des Îles*

**J'estime devoir du respect aux préoccupations ou aux positions portées par les autorités coutumières**

*acceptent que ce soit les autorités coutumières qui décident sur leur sol, c'est leur choix, ce n'est pas le nôtre en province Sud ».*

**PN :** Chacun est responsable de ses

*Le Pays : Maintenant qu'elle semble derrière nous, quel bilan tirez-vous de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 ?*

**Paul Néaoutyine :** Pendant toute la période de confinement sani-



propos. S'agissant du risque de propagation du Covid-19 dans le pays et notamment dans notre milieu de vie communautaire en tribu, j'estime devoir du respect aux préoccupations ou aux positions portées par les autorités coutumières qui sont les représentants légitimes des populations concernées sur terres coutumières. La Constitution nous invite à les consulter, à travers les Conseils d'Aires pour les Provinces, et le Sénat coutumier pour le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'agissant des dispositions susceptibles d'impacter les populations relevant du droit coutumier.

*Le Pays : Pour certains, « nous n'aurions pas pu faire face à la crise et à ses conséquences sans l'aide de la France ». Quel est votre point de vue ? Comment appréciez-vous la contribution de l'état ?*

**PN :** Réagissant à l'impact du Covid-19 sur l'ensemble du territoire national, les autorités de l'État français ont décidé d'un dispositif sanitaire, puis d'un dispositif financier et économique pour pallier à ses effets, au titre de la solidarité nationale.

Le dispositif mis en place par l'État français n'est pas un cadeau. Il consiste à refinancer les banques via l'IEOM afin qu'elles puissent consentir des prêts aux entreprises dans le besoin, prêts que ces entreprises devront rembourser.

**Le dispositif mis en place par l'État français n'est pas un cadeau. Il consiste à refinancer les banques via l'IEOM pour qu'elles puissent consentir des prêts aux entreprises.**

L'AFD a consenti également un prêt de 28,6 milliards à la Nouvelle-Calédonie que notre pays devra aussi rembourser. L'État se porte garant des prêts. Par ailleurs, un Fonds de solidarité a été mis en place pour les mois de mars et avril qui ouvre un droit sur chaque mois à une aide de l'État de 1500 euros par entreprise soit 178 000 FCFP à condition que les provinces mettent la main à la poche, ce que je trouve normal, à hauteur de 90 millions pour la province Sud, 14 millions pour la province Nord et 3,5 millions

## Editorial

### Le meilleur et le pire

La crise sanitaire et le confinement ont révélé combien notre vie avait changé avec Internet et les réseaux sociaux. Pour le meilleur lorsqu'il s'agit de rester en contact à distance avec sa famille et ses amis, pour le pire lorsque les réseaux sociaux véhiculent à une vitesse vertigineuse fausses informations et propos haineux... Le télétravail auquel une partie d'entre nous a été initié à cette occasion a permis de réduire les temps de transport et d'apprécier dans certains cas de nouvelles conditions de travail. Difficile pour certains toutefois d'assurer dans le même temps son travail quotidien et l'accompagnement scolaire de ses enfants. Beaucoup de parents ont réalisé la patience dont faisaient preuve les enseignants !

Internet permet à de jeunes entreprises de se lancer et de se faire connaître, à l'image des Paniers de Maënéa qui fait l'intermédiaire entre des producteurs locaux et des consommateurs. Favoriser la production locale apparaît plus que jamais comme une nécessité. « Cette crise du Covid-19 a remis en évidence l'importance du tissu économique local, notamment les entreprises investies dans l'industrie de transformation ou dans les nouvelles technologies permettant le travail à distance » indique le président de la province Nord Paul Néaoutyine dans l'entretien qu'il nous a accordé. « Quand les transports de marchandises deviennent impossibles ou très difficiles, on se rend compte de l'importance de la production locale et donc d'une relative autonomie alimentaire. En Nouvelle-Calédonie, selon les chiffres de l'ISEE, nous sommes à 49% d'autosuffisance alimentaire. Nous sommes donc très loin d'avoir une autonomie en la matière. Il s'agit donc d'un secteur qui devrait se développer plus » souligne de son côté l'économiste Samuel Gorohouna. Tous deux nous rappellent combien l'après-Covid-19 ouvre aussi des perspectives pour changer l'ordre économique, social et environnemental. Ici comme dans le reste du monde.

La rédaction



pour la province des Îles. Cadeau ? Non. C'est du donnant-donnant. Il est normal que l'aide de l'État vienne en appoint de notre propre contribu-

**Quand notre pays sera indépendant, en quoi serait-il empêché d'emprunter lui aussi à l'international, auprès d'une banque française ou autre ?**

tion. La province Nord s'est aussi impliquée par une prise en charge partielle du RUAMM et par le report des redevances sur l'utilisation du foncier et des équipements provinciaux pour un montant que nous avons évalué à 130 millions.

Sans l'aide de la France, aurions-nous pu faire face ? Quand notre pays sera indépendant, en quoi serait-il empêché d'emprunter, lui aussi à l'international, auprès d'une banque française ou d'autre pays pour faire face à une situation de crise ? Qu'est-ce qui l'empêcherait de mener à bien une réforme fiscale plus équitable pour renflouer les caisses publiques ? Je me suis déjà exprimé au sujet de l'instrumentalisation politique de l'aide de l'État par les ténors de la droite coloniale qui a parasité la gestion de la crise.

*Le Pays : Le CEROM (Comptes économiques pour l'Outre-mer) a évalué à 3,6 points du PIB la perte liée au confinement. Face à la chute des recettes, au recouvrement décalé des cotisations, aux dépenses supplémentaires liées au confinement et à l'en-*

*dettement accru du pays, quelles sont vos préconisations pour relancer la machine économique ?*

**PN :** Le CEROM a en effet produit son évaluation de l'impact du confinement sanitaire Covid-19 sur l'économie calédonienne. Les

mesures évoquées précédemment ne peuvent seules suffire à relancer la machine économique, leur rôle étant de permettre d'aider certaines activités davantage déstabilisées alors que notre économie était déjà structurellement en difficulté. Cette crise du Covid-19 a remis en évidence l'importance du tissu économique local, qu'il nous faut préserver, en soutenant les acteurs des divers secteurs, et notamment ceux investis dans l'industrie de transformation ou dans les nouvelles technologies permettant le travail à distance. Il s'agit d'optimiser localement la valeur ajoutée sur nos produits et de réduire notre dépendance des importations et de l'économie de comptoir...

**Je continue de préconiser la maîtrise de nos ressources naturelles, minières et biogénétiques ainsi que leur valorisation.**

C'est dans ce sens que je continue de préconiser la maîtrise de nos ressources naturelles, minières et biogénétiques, ainsi que leur valorisation

dans des « joint-ventures » à majorité publique calédonienne ou au travers de conventions adossées au protocole de Nagoya.

Cette stratégie de développement auto-centrée sur nos potentiels naturels passe nécessairement par le choix d'un dispositif fiscal moderne et adapté à une économie insulaire, pour à la fois préserver notre tissu économique local et optimiser pour le pays la ressource financière générée pour le financement de notre diversification économique.

A l'appui de ces orientations de politiques publiques, j'ai déjà porté des propositions dans nos échanges entre signataires de l'Accord de Nouméa, notamment :

- la renégociation de la convention fiscale de 1983
- l'épuration des niches fiscales en Nouvelle Calédonie
- l'imposition des grandes fortunes
- le déplafonnement des cotisations sociales et la fongibilité des réserves constituées par les caisses sociales en Nouvelle-Calédonie
- des mesures ad hoc pour limiter les flux financiers sortant, dont les capitaux et épargnes réalisés sur notre économie et qui vont s'investir ailleurs...

**Une loi de pays autorisant la mise en place d'un fonds de dotation comme prélude à la création d'un fonds souverain pour le développement de la Nouvelle-Calédonie.**

- et même une loi de pays autorisant la mise en place d'un fonds de dotation comme prélude à la création d'un fonds souverain pour le développement de la Nouvelle-Calédonie

*Le Pays : La crise a révélé le degré de dépendance de la plupart des pays du monde par rapport à la Chine où ont été délocalisées de nombreuses activités économiques. De quoi accrédi-ter la thèse selon laquelle si le pays devient indépendant, le dragon chinois ne fera qu'une bouchée de nous ? Quel regard portez-vous sur la question ?*

**PN :** C'est un fait que la Chine s'est

adaptée aux exigences d'une mondialisation sur les fondements de l'économie de marché et attire chez elle, en raison de ses faibles coûts de production, de nombreuses activités délocalisées aussi bien à partir de l'Europe que des USA. Et dans les autres parties du monde, la Chine a aussi une stratégie active pour s'assurer un approvisionnement dans les matières premières indispensables à une industrialisation nécessaire pour faire face aux besoins croissants de sa nombreuse population, mais sans doute aussi pour porter sa stratégie commerciale et écouler ses marchandises dans le monde...

De ce point de vue, la Chine défend ses intérêts, comme jusque-là ont opéré les pays dit occidentaux, que ce soient les pays européens industrialisés qui ont généré pour cela la colonisation du reste du monde, et surtout comme les USA qui se sont ensuite jusque -là assuré la maîtrise de l'économie de marché à un niveau mondial.

### En Nouvelle-Calédonie, c'est le nickel qui intéresse la Chine.

Pour moi, la Nouvelle-Calédonie engagée dans un processus d'émancipation et de décolonisation, doit défendre aussi ses intérêts propres, et je me suis exprimé précédemment sur la posture que je défends dans ce sens. En Nouvelle-Calédonie, c'est le nickel qui intéresse la Chine. Et c'est pourquoi j'ai eu à négocier avec des autorités chinoises en vue de MOU (Memorandum Of Understanding) et de pactes d'actionnaires permettant des « joint-ventures » à majorité publique calédonienne pour la transformation de minerais de « *petites teneurs en nickel* » et qui jusqu'il y a peu n'étaient valorisés que par QNI en Australie...

Le moins qu'on puisse constater, c'est que la province Nord n'aura jusque-là pas été soutenue de bonne foi ni par les deux autres provinces ni par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Et avec le soutien de la majorité du comité ad hoc du commerce extérieur, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie avait déjà au-



torisé l'exportation de 4 millions de tonnes de minerai de nickel brut par an, notamment vers la Chine, malgré notre opposition.

Et, comme annoncé, j'ai engagé une procédure en cours devant le Tribunal Administratif de Nouméa... Et le lobbying concerné vient de récidiver, puisqu'un avant-projet de Loi de Pays est passé par le Gouvernement collégial et sera présenté au Congrès de la Nouvelle-Calédonie pour modifier le code minier calédonien et autoriser la SLN et Vale Nouvelle-Calédonie à aussi exporter du minerai à partir de leurs réserves métallurgiques pourtant dédiées exclusivement à la transformation locale !

Je suis fermement opposé à ce braquage des ressources minérales nickel du pays sans aucune perspective de pérennisation confirmée de ces deux complexes métallurgiques en Nouvelle-Calédonie.

### La folie serait de persister dans ce système qu'il faut bien nommer par son nom, le capitalisme mondialisé.

*Le Pays : Cette crise est-elle source d'enseignements sur notre organisation sanitaire et notre modèle économique ?*

**PN :** Après la crise dite des subprimes de 2008, le Président de la République d'alors, Nicolas Sarkozy avait déclaré : « *Le laissez-faire, c'est fini. Le marché qui a toujours raison, c'est fini.* » Puis, la crise passée, tout a recom-

mencé comme avant. La folie serait de persister dans ce système qu'il faut bien nommer par son nom, le capitalisme à son stade mondialisé et financiarisé, qui a conduit à délocaliser massivement, à saccager la planète et le climat, à étouffer les pays pauvres sous la dette, à sacrifier les services publics notamment les hôpitaux sur l'autel du profit. Il faut « *panser* » le présent et repenser l'avenir.

### Nous n'avons pas attendu la crise pour proposer aux Calédoniens notre projet publié en 2018.

La crise invite à reconsidérer la souveraineté de chaque nation, et cela vaut aussi pour nous, dans les domaines stratégiques que sont l'humain, les domaines industriel, agricole, alimentaire, énergétique et sanitaire. Non pas dans un mouvement de repli « *souverainiste* » ou « *nationaliste* », termes utilisés par l'extrême droite, mais dans un esprit de fraternité et de coopération entre les peuples. Nous n'avons pas attendu la crise pour proposer aux Calédoniens notre projet qui a été publié en 2018 sous le titre « *Kanaky-Nouvelle-Calédonie, un état souverain en Océanie* ». C'est un projet qui trace les contours d'une société nouvelle, émancipée, fondée sur l'égalité, la solidarité, la justice sociale, sur la protection de notre environnement et de la biodiversité, une société fraternelle. ■